

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE SAINT-ALBAN-SUR-LIMAGNOLE
SEANCE VENDREDI 22 SEPTEMBRE 2023**

CONSEIL
EN EXERCICE

PRÉSENTS : 13
Procuration : 1
Absente : 1

Envoyé en préfecture le 30/09/2023

Reçu en préfecture le 30/09/2023

Publié le

30/09/2023
ID : 048-214801326-20230922-522092023-DE



L'an deux mille vingt-trois et le vingt-deux septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Samuel SOULIER, Maire de SAINT-ALBAN-SUR-LIMAGNOLE.

Présents : BALMADIER André, BECHETOILLE Xavier, BRUNET Jean-Marie, CHAMPREDON Éric, CONSTANT Sandrine, DOLADILLE Damien, PAGES Anne, PANTEL BEILLA Emilie, PARENT Philippe, RODIER Sylvain, SOULIER Anne, SOULIER Samuel, TREBUCHON Géraldine.

Présente par procuration : Madame GOEURY Béatrice à Madame PANTEL BEILLA Emilie

Absente : Madame DOMEIZEL Emilie

Secrétaire de séance : Madame CONSTANT Sandrine

5 - OBJET : DENOMINATION ET NUMEROTATION DES VOIES DE LA COMMUNE DE SAINT-ALBAN-SUR-LIMAGNOLE

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il appartient au Conseil Municipal de choisir, par délibération, le nom à donner aux rues et aux places publiques. La dénomination des voies communales, et principalement celles à caractère de rue ou de place publique, est laissée au libre choix du conseil municipal dont la délibération est exécutoire par elle-même. Le numérotage des habitations constitue une mesure de police générale que le maire peut prescrire en application de l'article L2213-28 du Code Général des Collectivités Territoriales. Il convient, pour faciliter le repérage, l'accès des services publics ou commerciaux, la localisation sur les GPS, d'identifier clairement les adresses des immeubles et de procéder à leur numérotation.

Le Maire de Saint Alban sur Limagnole,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2213-28 ;

Considérant que le numérotage des habitations en agglomération constitue une mesure de police générale que le maire peut prescrire ;

Vu la délibération du conseil municipal en date du 27 novembre 2020 décidant de donner une dénomination officielle aux voies et places publiques de la commune.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la dénomination et numérotation des voies de la commune de Saint-Alban-sur-Limagnole et décide la création des voies suivantes.

Allée des Acacias
Allée des Myosotis
Avenue de Mende
Avenue de Saint-Chély
Avenue de Saugues
Avenue du Malzieu
Chemin de Chinchazes - La Malige
Chemin de Coste Heberse
Chemin de l'École des Faux
Chemin de la Gardelle
Chemin de la Plaine

Chemin de la Rouvière - Chabannes des Bois
Chemin de la Source
Chemin de Limbertès
Chemin des Jardins
Chemin des Pouzes
Chemin des Prairies
Chemin du Bois
Chemin du Captage
Chemin du Franquet
Chemin du Fromental
Chemin du Mont de Pagès
Chemin du Moulin
Chemin du Plô du Rouget
Chemin du Plô du Villaret
Chemin du Pont
Chemin du Truc
Grand Rue
Impasse Beausoleil
Impasse de l'Arkose
Impasse de l'École du Rouget
Impasse de l'Esperounado 1
Impasse de l'Esperounado 2
Impasse de la Cascade
Impasse de la Forêt
Impasse de la Tourmente
Impasse des 4 Vents
Impasse des Fleurs
Impasse des Joncs
Impasse des Pâturages
Impasse des Prairies
Impasse des Roumieux
Impasse du Calvaire
Impasse du Four de la Malige
Impasse du Four du Rouget
Impasse du Travers
Impasse Lou Toura
Place de l'Eglise
Place du Breuil
Route de Biffarès
Route de Chabannes des Bois
Route de Chassefeyre
Route de Chinchazes
Route de Donnepeau
Route de Ferluc
Route de Grazières Mages
Route de l'Esteyrès

Route de l'Estival
Route de la Bessière
Route de la Chaumette
Route de la Malige
Route de la Rouvière
Route de Limagne
Route de Limbertès
Route de Montalbert
Route de Monteils
Route des Champs
Route des Courses
Route des Pierres Rouges
Route du Charzel
Route du Chemin de St Jacques
Route du Galier
Route du Gévaudan
Route du Marlet
Route du Mazel
Route du Pont des Cayres
Route du Refuge
Route du Rouget
Route du Villaret
Rue Beausoleil
Rue de Bellevue
Rue de la Baysse
Rue de la Butte aux Oiseaux
Rue de la Chastre
Rue de la Comète
Rue de la Glacière
Rue de la Limagnole
Rue de la Pisciculture
Rue de la Tournelle
Rue de l'Hôpital
Rue de Sagne Morte
Rue de Saint Roch
Rue des 4 Chemins
Rue des Artisans
Rue des Cavaliers
Rue des Chardonnerets
Rue des Fontaines de Limbertès
Rue des Genets d'Or
Rue des Pins
Rue des Prairies
Rue des Roumieux
Rue du 19 Mars 1962
Rue du Calvaire

Envoyé en préfecture le 30/09/2023

Reçu en préfecture le 30/09/2023

Publié le 30/09/2023

Bescher
Levraut

ID : 048-214801326-20230922-522092023-DE

Rue du Carreirou
Rue du Chambon
Rue du Clerc
Rue du Four de Chassefeyre
Rue du Four du Marlet
Rue du Lotissement Biffarès
Rue du Lotissement Montalbert
Rue du Lotissement Plaisance
Rue du Moulin de Baffie
Rue du Pigeonnier
Rue du Razas
Rue Penote
Rue Traversière

Et ont les membres présents signé au registre des délibérations.
Copie certifiée conforme faite en mairie.

Le Maire,
Samuel SOULIER